

SESSION SPÉCIALE DU 14 AVRIL 2008

**Procès-verbal de la session spéciale du conseil de la municipalité
de Saint-Ferdinand, tenue le 14 avril 2008, à 19h,
à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Yvan Langlois et Bernard Barlow, conseillers et
Guylaine Blondeau, conseillère formant quorum sous la présidence de
Clermont Tardif, maire suppléant.

Sont absents : Donald Langlois, maire et Paulo Asselin, conseiller.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale.

Ouverture de la session

La session est ouverte par Clermont Tardif, maire suppléant.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des états financiers
2. Réclamation de Bell Canada
3. Période de questions
4. Clôture de la session

2008-125 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Bernard Barlow et
résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à
l'unanimité des conseillers.

Arrivée de Paulo Asselin, conseiller, à 19h10.

Arrivée de Donald Langlois, maire, à 19h15.

2008-126 Adoption des états financiers 2007

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et
résolu d'accepter le rapport du vérificateur et le rapport
financier 2007 de la municipalité de Saint-Ferdinand tels que
préparés par Raymond Chabot Grant Thornton. Adopté à l'unanimité
des conseillers.

2008-127 Réclamation de Bell Canada

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Yvan Langlois et
résolu de payer à Bell Canada la somme de 314.22 \$ pour leur
réclamation R18142. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

2008-128 Clôture de la session

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par
Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu que la
présente session soit levée à 19h30. Adopté à l'unanimité des
conseillers.

Maire

Secrétaire-trésorière